

# CONSEIL MUNICIPAL du 20 janvier 2020

## Débat d'Orientation Budgétaire 2020



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2020



*Conformément à l'article L. 2312-1 du CGCT, le vote du Budget Primitif doit être précédé dans un délai de deux mois de la présentation d'un débat sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.*

Le Rapport d'orientation budgétaire participe à l'information des élus et favorise le débat des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

La loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi « Notre ») renforce les informations contenues dans le rapport d'orientations budgétaires (ROB) : il doit comporter les orientations budgétaires pour les années à venir, les investissements envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Le ROB présente ainsi les hypothèses retenues pour la construction du budget 2020.

De plus, l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 a introduit de nouvelles dispositions : chaque collectivité doit présenter ses objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement en valeur et l'évolution du besoin de financement annuel.

L'objectif du ROB est ainsi de présenter les hypothèses qui ont été retenues et qui permettent de garantir, sur le long terme, les équilibres budgétaires, et la solvabilité financière de la Ville.

Le bon équilibre est celui qui permet un programme d'investissements ambitieux pour les Carrillons.

L'épargne et le délai de désendettement demeurent les éléments clé pour mesurer notre situation financière.

# Rapport d'Orientation Budgétaire 2020



Ce document anticipe un budget qui pourra être amendé après les élections par la nouvelle équipe. Il est cependant important de voter le budget en version « sécurisée » et « simple » pour éviter d'avoir après les élections à se précipiter pour faire voter le budget avant le 30 avril.

Une décision modificative sera donc possible pour compléter sereinement le budget en cours d'année,

Dans cet esprit, le budget reprend les opérations lancées et permet d'assurer leur financement sans rupture de continuité et offre, à la nouvelle équipe qui se présentera, un budget sincère et équilibré.

## SOMMAIRE

### Contexte socio économique

- Environnement global
- Environnement des collectivités locales

### Bilan et Orientations budgétaires

- Recettes de fonctionnement
- Dépenses de Fonctionnement
- Section d'investissement

### Programmation des investissements

- Projets récurrents
- En phase Etudes
- A engager

## CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE \*

### ENVIRONNEMENT GLOBAL

Environnement  
mondial

Zone euro

France

Le ROB s'inscrit dans l'évolution globale des évolutions structurelles et conjoncturelles mondiales et nationales. Il est donc proposé d'inscrire la dynamique de la commune dans le « jeux » des variables qu'elle ne maîtrise pas mais qui influent son quotidien comme les hypothèses en matière d'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt.

*\* Source : Dossier Caisse d'Epargne réalisé par des experts du Groupe BPCE, des responsables des études économiques de Natixis et des consultants secteur public d'Ecolocale + Dossier La Banque postale + note Michel Klopfer dans N°75 dans Expertises Financière*

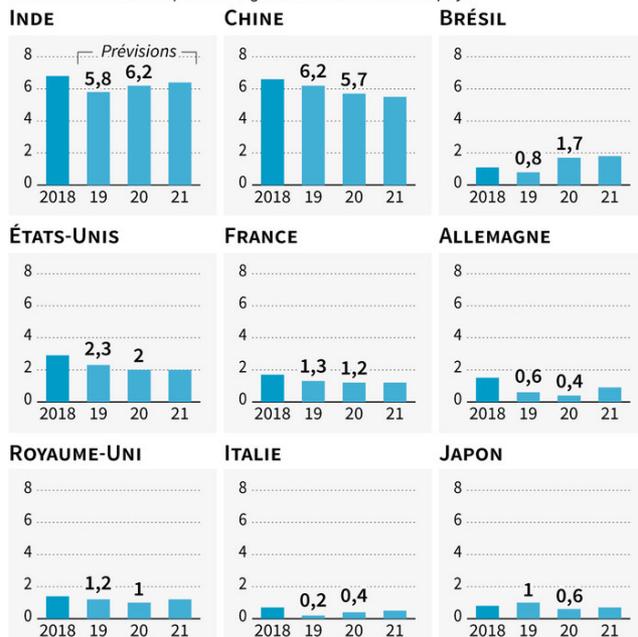
## Environnement mondial

- *Risques sur les perspectives mondiales = incertitude sur la politique économique à des niveaux historiquement élevés ces derniers mois alimentée par*
  - *la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis*
  - *les risques accrus du Brexit sans accord,*
  - *les développements politiques en Italie et autres risques géopolitiques.*
- *Les effets de ces incertitudes et des tensions commerciales sur l'activité mondiale sont déjà importants, en particulier sur le commerce mondial et les industries manufacturières.*
- *En réaction, les banques centrales sont résolument accommodantes*

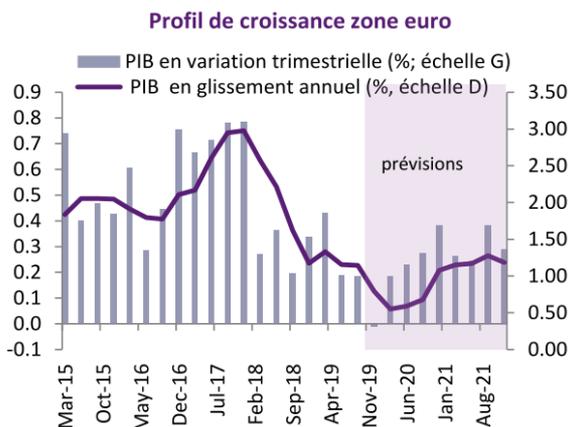
**Un ralentissement global, une faible inflation et des politiques monétaires extrêmement accommodantes**

### Prévisions de croissance de l'OCDE

Évolution annuelle en pourcentage dans une sélection de pays



## Zone euro



- *Croissance ralentie au 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre, prévision de stagnation au 4<sup>ème</sup> ;*
- *Situation particulièrement difficile en Allemagne dans l'industrie = risques de récession technique non négligeables ;*
- *Evolutions diverses au sein de la zone euro : quand l'Allemagne et l'Italie sont affaiblies, l'Espagne, la France, et le Portugal résistent plutôt ;*
- *Incertitude politique : stabilité du nouveau gouvernement italien, probabilité de Brexit sans accord ;*
- *Risques extérieurs latents : tension entre Chine et Etats-Unis, droits américains sur marchandises américaines, taxes américaines sur le secteur automobile européen*
- *Un marché du travail moins dynamique est attendu*
- *La BCE a mis en œuvre un ensemble de mesures de politique monétaire*

**Les risques sur la croissance sont réels mais une récession devrait être évitée grâce à la résilience de la demande intérieure**

# Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

## France

Taux de variation en volume,  
sauf indications contraires

### Environnement international

	Exécution 2017	Exécution 2018	LFI 2019	PLF 2020
Taux de croissance du PIB aux États-Unis (en %)	2,4	2,9	2,4	1,5
<b>Taux de croissance du PIB dans la zone euro (en %)</b>	<b>2,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
Prix à la consommation dans la zone euro (en %)	1,5	1,8	1,3	1,4
Prix du baril de Brent (en dollars)	55	71	63	59
Taux de change euro/dollar	1,13	1,18	1,12	1,12

### Économie française

	Exécution 2017	Exécution 2018	LFI 2019	PLF 2020
PIB total (valeur en milliards d'euros)	2 295,1	2 353,1	2 416,9	2 479,4
<b>Variation en volume (en %)</b>	<b>2,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>
Variation en valeur (en %)	2,7	2,5	2,7	2,6
<b>Pouvoir d'achat du revenu disponible (en %)<sup>1</sup></b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>

- *Si l'économie française n'échappe pas au ralentissement, elle sur-performe assez sensiblement la zone euro et en particulier l'Allemagne : après une croissance de 1,7 % en 2018, l'économie française devrait ralentir à 1,3 % en 2019 tandis que la zone euro verrait la croissance passer de 1,1 % à 0,7 %*
- *La croissance a été portée par la demande intérieure : investissements des entreprises, dépenses de consommation et demandes de crédits (consommation et logements) sont en hausse*
- *Taux d'intérêt faibles*

**Un rythme de croissance stable qui devrait se maintenir au cours  
des prochains trimestres**

## CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE *ENVIRONNEMENT COLLECTIVITES LOCALES*

**Principaux éléments du PLF 2020  
pour les collectivités locales**

**Impact sur le contexte budgétaire  
de Carrières-sur-Seine**

Le ROB repose également sur les évolutions législatives touchant les collectivités locales. Ces évolutions législatives sont présentement principalement dans le PLF (Projet de Loi de Finance)

## Principaux éléments du PLF 2020 pour les collectivités locales

*Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités atteignent **115,7 Mds €** :*

- *relative stabilité des dotations et des mesures de soutien à l'investissement*
- *réorganisation de la fiscalité pour les collectivités*

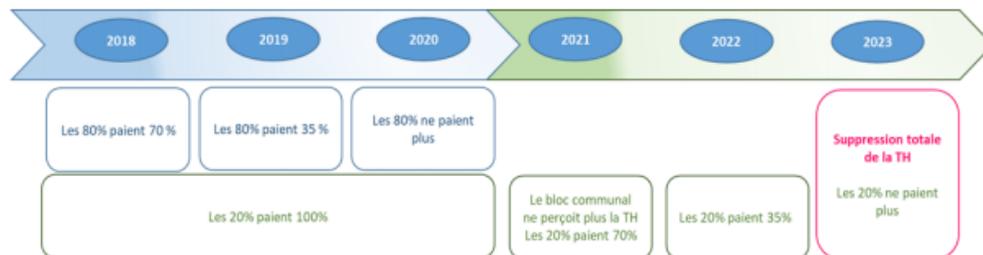
## Suppression de la Taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales (THRP)

- supprimée de façon progressive entre 2018 et 2020 pour 80 % des contribuables les plus modestes, la TH sur les résidences principales est dorénavant supprimée pour les 20 % restants, par tiers entre 2021 et 2023
- En 2020, le bloc communal percevra un produit de TH égal aux bases 2020 (y compris revalorisation forfaitaire des bases de 0,9 %) x taux 2019 (taux de TH gelés jusqu'en 2022).
- A compter de 2021, La taxe foncière sur les propriétés bâties (FB) des départements est transférée aux communes. Ainsi le taux de FB d'une commune sera égal à la somme du taux FB communal et départemental de 2020, Pour les années suivantes, les communes conservent leur pouvoir de vote de taux sur le FB sur la base de ce taux global (En 2021 et 2022, l'État perçoit le produit de TH acquitté par les « 20 % restant »)
- Ce transfert crée des disparités. Aussi diverses mesures d'accompagnement sont prévus dont la mise en place d'un coefficient correcteur = Respect de la compensation « à l'euro près » pour une commune

*PS : la TH sur les résidences secondaires ou les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur les logements vacants est maintenue*

# Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

## Principaux éléments du PLF 2020 pour les collectivités locales



Deux déséquilibres sont corrigés :

*au niveau national :*

15 Md€ de TF doivent compenser 16 Md€ de TH. Le milliard manquant est apporté par l'Etat, sous forme de TVA pour la Ville de Paris (660 M€) et de frais de gestion pour les communes (375 M€).

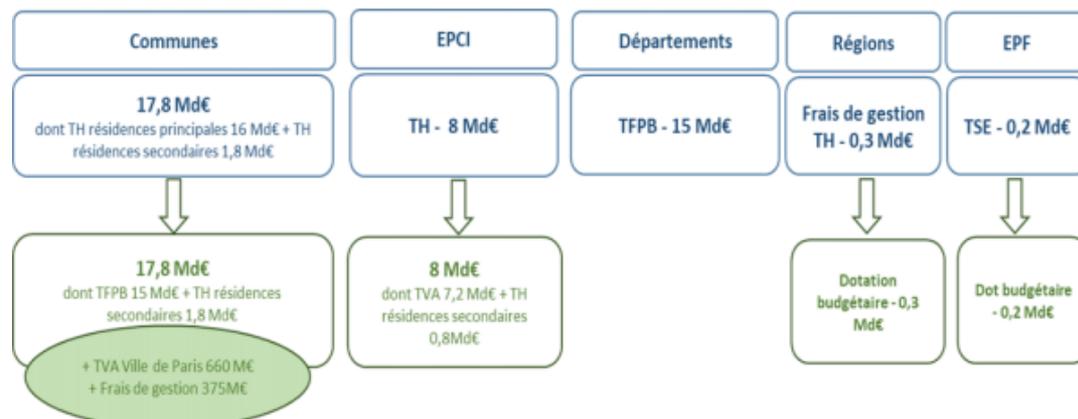
*au niveau local :*

Pour chaque commune, la recette de TFPB pourra dans les faits être supérieure ou inférieure au montant de TH perdu. Un coefficient correcteur vient alors neutraliser cet écart, tout en préservant le pouvoir de taux.

Les 7300 communes dont la surcompensation est inférieure à 10 000 € pourront conserver le gain de cette surcompensation.

10 720 communes sont sous compensées.

17 380 communes sont sur compensées, dont 12 000 ont moins de 1000 habitants.



# Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

## Principaux éléments du PLF 2020 pour les collectivités locales

*Coefficient correcteur simulé*

**Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales**

**Accompagnement financier du transfert aux communes  
de la part de taxe foncière des départements**

Données en euros issues d'une simulation en situation 2018

Commune de CARRIERES-SUR-SEINE (78)

CARRIERES-SUR-SEINE	Avant la réforme			Après la réforme			
	Ressource de taxe d'habitation sur les résidences principales 1	Produit de foncier bâti communal	Ressource de taxe d'habitation et produit de foncier bâti communal	Produit de foncier bâti départemental transféré à la commune	Produit de foncier bâti (anciennes parts communale et départementale) après transfert	Coefficient correcteur	Produit du foncier bâti après application du coefficient
	(1)	(2)	(1+2)	(3)	(2+3)	(1+2)/(2+3)	(4)
	3 766 504	4 902 052	8 668 556	2 888 733	7 790 785	1,1126678505	8 668 556

**Compensation  
nécessaire de  
877 771 €**

## Principaux éléments du PLF 2020 pour les collectivités locales

*(pour rappel en 2015 : expérimentation dans 5 départements sur plus de 5,5 millions de locaux d'habitation et remise d'un rapport de la DGFIP au Parlement en 2017).*

### Révision des valeurs locatives des locaux d'habitation

Le calendrier serait le suivant - Novembre 2022-été 2023 : les propriétaires bailleurs de locaux d'habitation déclareront à l'administration les loyers pratiqués en janvier 2023.

*- Au plus tard le 1er septembre 2024 : remise d'un rapport du gouvernement au Parlement sur les conséquences de la révision pour les contribuables, les collectivités et l'État. Il doit notamment mesurer les transferts de fiscalité entre contribuables ou encore les conséquences sur le calcul des potentiels financiers et les dotations.*

*- 2025 : réunion des commissions locales pour arrêter les nouveaux secteurs et tarifs qui serviront de base aux nouvelles valeurs locatives.*

*- 1er janvier 2026 : application des nouvelles valeurs locatives aux impositions.*

**Art. 111 Exonération** de contribution économique territoriale et de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des entreprises commerciales ou artisanales situées dans des communes ayant conclu une convention d'« opération de revitalisation de territoire »

## Principaux éléments du PLF 2020 pour les collectivités locales

### Impact direct Ville \*

*Estimations en attente des notifications*

Recettes fiscales **+100 k€**

DGF **-50 k€**

Indemnité compensatrices **-20 k€**

### Dotations aux Collectivités

- *Fixation DGF (forfaitaire + péréquation[DSU/DSR]) à 26,8 Md€ soit -0,5% par rapport à 2019*
- *Mais Hausse de +180 M€ pour les dotations de péréquation des communes (90 M€ pour la DSU et 90 M€ pour la DSR) d'où réduction mécanique de la part forfaitaire (sauf hausse de pop)*
- *Hausse du FCTVA de +6,2% d'où une baisse des autres dotations et en particulier les variables d'ajustement (DCRTP, FDPTP, compensation versement transport)*
- *Principe maintenu de minoration des variables d'ajustement au prorata des recettes réelles de fonctionnement*
- *DSIL dotation de soutien à l'investissement local (communes et EPCI) maintenue à 1,8 Md €*
- *Le fonds de solidarité de la région Île-de-France fait l'objet d'une augmentation de 20 millions d'euros faisant passer son montant de 330 à 350 millions d'euros*

**Report** de la date d'entrée en vigueur de l'automatisation du FCTVA à 2021

# Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Situation BP-CA 2019 En M€	BP 2019 voté	CA 2019 anticipé
Dépenses réelles de Fonctionnement	18,7	17,2
<i>Dont RH</i>	11,0	10,4
Recettes réelles de Fonctionnement	19,7	18,6
<i>Dont impôts directs</i>	8,4	8,5
<b>= Autofinancement</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>
Dépenses réelles d'Investissement	18,9	9,3
<i>Dont Dépenses équipements et travaux</i>	9,1	7,5
<i>Dont anticipation jugement DEXIA</i>	8,0	0
Recettes réelles d'investissement	17,9	1,7
<i>Dont appel à l'emprunt</i>	6,8	0
<i>Dont anticipation jugement DEXIA</i>	8,0	0
<b>= Besoin de financement</b>	<b>-1</b>	<b>-7,6</b>
Excédent N-1	0	9
<b>= Excédent 2019 à reporter sur 2020</b>		<b>2,8</b>

## *Rappel de la situation financière de la commune*

- *Des taux d'imposition baissés en 2019 sur la TF de -10 %*
- *Une épargne brute au BP 2019 de 1 M€ avec un niveau d'autofinancement qui permet de privilégier des fonds propres plutôt que l'emprunt ;*
- *0 € d'emprunts en 2019 pour financer les 7,5 M€ investissements payés en 2019 ;*
- *0 € d'emprunt pour financer les 5,2 M€ de reports 2019 sur 2020*
- *Un encours de dette de 9,57 M€ au 31/12/2019 soit 631 € / hab*

## *Une stratégie gagnante*

# Section de FONCTIONNEMENT

**DOB 2020**

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES

19,7 M€ anticipés

Fiscalité

Dotations

Produits des  
services

Un élément important de nos prévisions, un maintien du nombre d'habitants et une stabilité du nombre de logements sur la commune

Population 2006 en vigueur en 2009	Population 2007 en vigueur en 2010	Population 2008 en vigueur en 2011	Population 2009 en vigueur en 2012	Population 2010 en vigueur en 2013	Population 2011 en vigueur en 2014	Population 2012 en vigueur en 2015	Population 2013 en vigueur en 2016	Population 2014 en vigueur en 2017	Population 2015 en vigueur en 2018	Population 2016 en vigueur en 2019	Population 2017 en vigueur en 2020
15 596	15 814	15 565	15 376	15 614	15 625	15 268	15 396	15 499	15 406	15 476	15160

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## FISCALITE : IMPÔTS ET TAXES

€	BP 2019	DOB 2020
Taxe Foncière Propriétés Baties	4 532 000 €	4 600 000 €
Taxe d'Habitation	3 872 000 €	3 900 000 €
Taxe Foncière Propriétés Non Baties	30 000 €	30 000 €
	8 435 000 €	8 530 000 €

**Maintien des taux de fiscalité en 2020** (En rappelant la hausse des bases de 0,9 % en 2020 et le faible nombre de constructions livrées en 2019)

### *Rappel des taux 2020/2019*

TF 13,89% (13,89%)

TH 19,10% (21,22%)

TFNB 64,66% (64,66%)

### *Rappel taux moyens nationaux 2018*

TF 21,19%

TH 24,54%

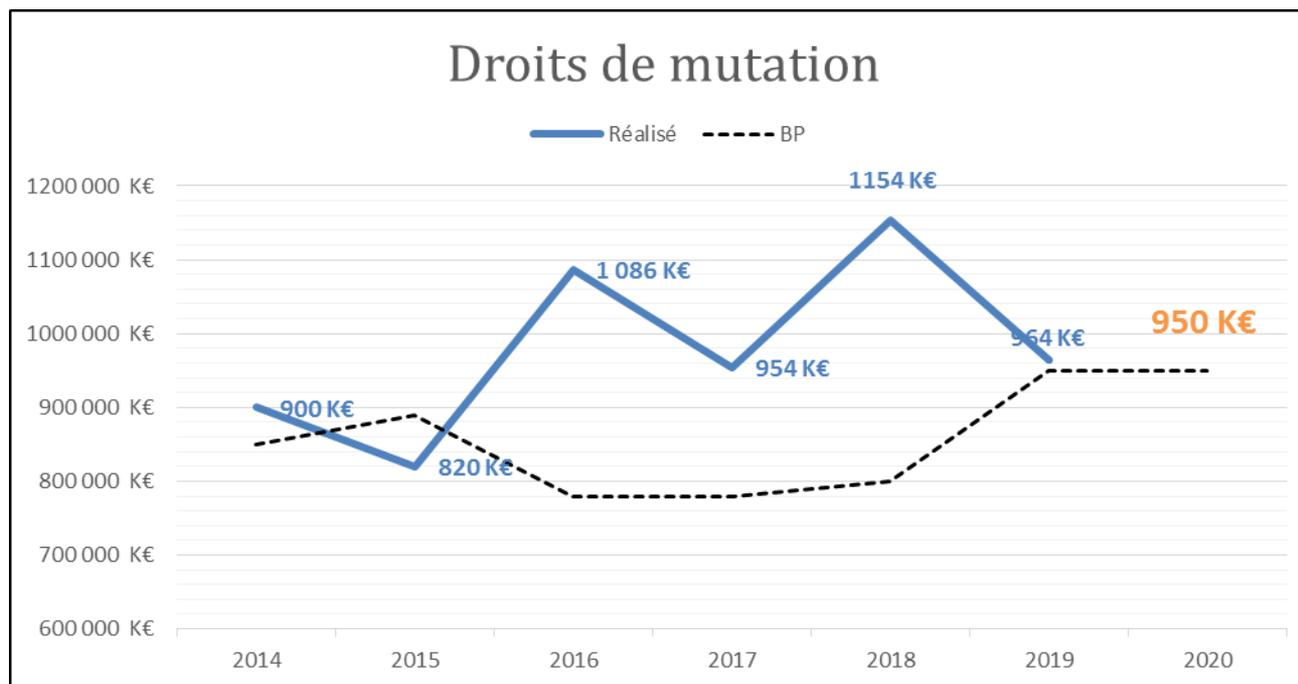
TFNB 49,67%

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## FISCALITE : DROITS DE MUTATION

Chiffrage lié comme l'année dernière sur le plancher des réalisés des années précédentes

€	BP 2019	DOB 2020
Droits de mutations	950 000 €	950 000 €



# RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## FISCALITE : ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC)

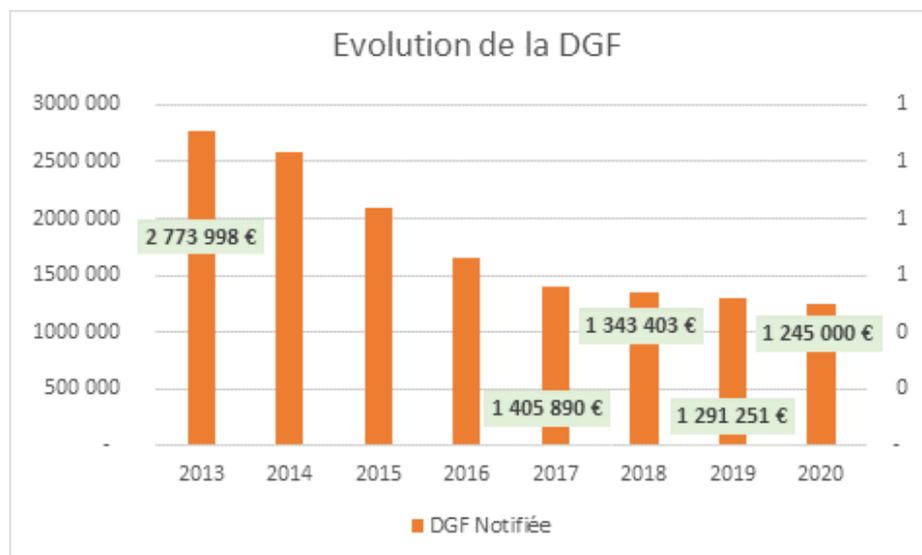
Attributions de compensation		Variation
2014	3,903 M€	-
2015	4,127 M€	+ 5,7%
2016	4,123 M€	+ 1%
2017	3,979 M€	- 3,5%
2018	4,264 M€	+ 7,1%
BP 2019	4,264 M€	=
<b>DOB 2020</b>	<b>4,264 M€</b>	<b>=</b>

**2019 = 2020 COMPENSATION CASGBS  
VOTÉES PAR LA CASGBS EN DÉCEMBRE 2019**

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

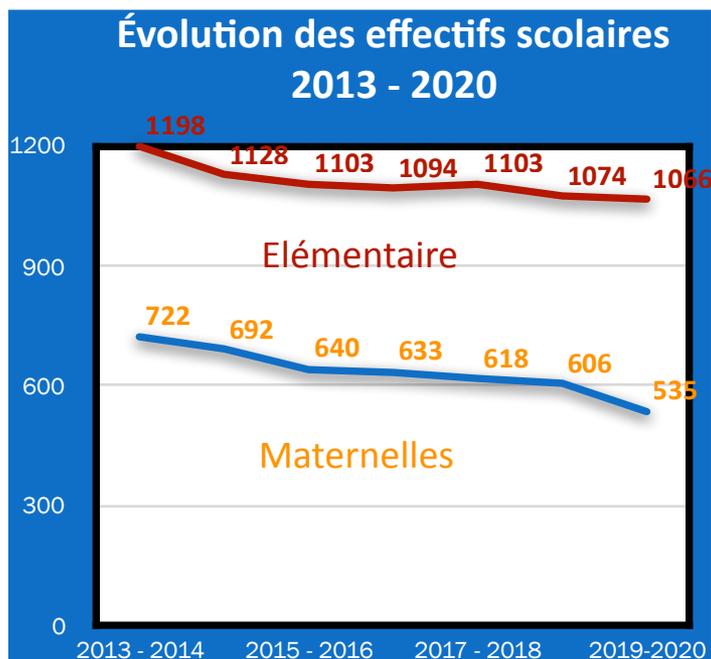
## FISCALITE : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

€	BP 2019	DOB 2020
DGF	1 291 000 €	1 245 000 €
CAF	1 370 000 €	1 300 000 €
Compensation T.H & T.F	171 000 €	150 000 €



# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## FISCALITE : RECETTES DES SERVICES



- **Scolaire** (ALSH, Etudes, et Restauration, en baisse suite à :
  - La baisse du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles primaires (**-54 enfants sur l'année scolaire 2019-2020**).
  - Impact des grèves sur décembre et le début d'année. (pour rappel, le budget voté couvre comptablement les mois de décembre 2019 à novembre 2020)
- Facturation liée à la **crèche des lutins** : **anticipation d'une baisse de 20 k€** (sur 230 k€), cette année, malgré la hausse de tarifs PSU fixés par la CAF, car les enfants gardés sont sur des plus petits QF donc recettes en baisse

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## FISCALITE : RECETTES DES SERVICES

Services Scolaires (restauration, garderie, études, TAP), Petite Enfance (crèches), Conservatoire de musique...	
2014	2,954 M€
2015	2,595 M€
2016	2,873 M€
2017	3,038 M€
2018	2,722 M€
BP 2019	2,761 M€
<b>DOB 2020</b>	<b>2,722 M€</b>

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES

18,7 M€ anticipés

Dépenses de  
personnel

Charges à  
caractère  
général

Autres

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## CHARGES DE PERSONNEL

**Masse salariale : 2020 : 11 100 k€ ( BP 2019 : 11 033 k€)**

- Nombre d'agents rémunérés : 310
  - Âge moyen : 44 ans
  - Répartition H/F :
    - 41% d'hommes
    - 59% de femmes
- GVT à 2% = soit 200 k€  
Impact de la reprise de la réforme PPCR (gelée en 2019) et hausse du SMIC

Investissements structurants (Médiathèque, vidéoprotection, tennis aux amandiers, Ecole J Prévert, ...)

Terme des procédures (maison médicale, Rives de Seine, Stade de la Marine)

Départ en retraite de cadres intermédiaires importants

→ De ce fait la ville renforce les équipes des ST avec 2 techniciens bâtiments supplémentaires en cours de recrutement et 1 ingénieur adjoint à la voirie arrivé en octobre 2019.

### Nouveaux besoins :

- 1.5 poste en crèche, ouvertures d'heures de cours supplémentaires au conservatoire, renforcement des effectifs d'agent technique à la salle des fêtes pour augmenter l'amplitude d'ouverture et internaliser le ménage.
- Création d'un poste d'adulte relais emploi (financés par le CGET)
- Création de 2 postes d'ASVP pour compléter l'action de la Police Municipale

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## CHARGES A CARACTERE GENERAL

**Chapitre 011 : estimation 5,5 M€ (BP 2019 : 5 667 k€)**

Malgré un maintien du niveau de prestation générale sur la ville, la ville anticipe des ajustements budgétaires qui sont en cours de chiffrages :

- Malgré une baisse des rationnaires en cantine, le renouvellement prochain (1<sup>er</sup> septembre) du marché de restauration scolaire incluant les nouveautés réglementaires (loi EGALIM) laisse craindre une hausse du budget : 810 k€ (800 k€)
- En 2020, il y aura aussi le renouvellement des marchés
  - Ménage (enveloppe de 350 €),
  - Eclairages publiques qui intègre une augmentation des prestations de maintenance
  - Entretien des espaces verts
  - Copieurs...
- La mise en œuvre de la vidéo protection va permettre de réduire , en s'appuyant sur la pose de la fibre optique, les frais de téléphonie en regroupant tous les abonnements sur quelques uns
- La vente de CAP Jeune va diminuer nos frais d'assurances et de TF,
- La renégociation de notre contrat avec la poste fera baisser la facture
- Acquisition du bail et du terrain CMDA sur les quais, paiement du loyer et des frais de jugement
- Facturation par le SIGEIF de la part d'enfouissement des réseaux privés (Orange,...) plus importante que prévue
- Achat de véhicules électriques avec des impacts sur l'essence et la location de la flotte
- Fin de l'indemnité du TP : – 2,4 k€

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## AUTRES

### CHARGES DE GESTION COURANTE

€	BP 2019	DOB 2020
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	128 000 €	128 000 €
SUBVENTION CCAS	91 000 €	91 000 €

### AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES

€	BP 2019	DOB 2020
LOI SRU	80 000 €	80 000 €
FPIC	460 000 €	460 000 €
SDIS	515 800 €	525 000 €

### FRAIS FINANCIERS

Intérêts de la dette : 500 K€

# Section d'INVESTISSEMENT

**DOB 2020**

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES

**Travaux**

10,4 M€

**Financements**

- 2,8 M€ de subventions
- 1 M€ d'autofinancement
- 1 M€ de FCTVA
- Diverses recettes

**Dettes**

= 5 M €

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT



## PRINCIPAUX TRAVAUX INSCRITS

### → Centre médical 1,4 M€

Le projet est actuellement au stade avant projet sommaire, le marché travaux est en cours de rédaction. Le terrain a été préparé. Les médecins et paramédicaux sont informés de leur sélection.

### → Rives de Seine 1,8 M€

Les jugements en appel des deux propriétaires devraient être rendus au 1<sup>er</sup> semestre, il est donc prévu 1,8 M€ d'acquisition et d'indemnité d'expropriation

### → Réhabilitation de Jacques Prévert et regroupement des Alouettes 1,0 M€

Le changement du programme décidé cet été a donné lieu à concertation avec les enseignants, l'architecte travaille actuellement sur le programme et son chiffrage, un nouvel appel d'offre aura lieu au cours du 1<sup>er</sup> semestre

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT



## PRINCIPAUX TRAVAUX INSCRITS

### → Création d'un troisième terrain couvert au tennis des amandiers 1,1 k€

Le projet de tennis a bien avancé, les projet connexes de club house du foot et de raquette de stationnement seront budgétés au fur et à mesure

### → Agrandissement Hall Carnot 500 k€

L'architecte finit actuellement son projet. Le projet qui comprend une boulangerie et une couverture de la terrasse du restaurant sera bientôt en phase marché de travaux,

### → Travaux d'économies d'énergie 210 k€

Pour la troisième année, le changement des éclairages des bâtiments par des dalles LED et l'installation de mousseurs et d'économiseurs d'eau continue.

Programme 2020 : Mat Berteaux, les Pierrots, Plants Catelaine, Parc, Mat V Hugo

### → Voirie & éclairage public : 1,7 M€ (Colombier, Bezons, Port Bertrand, Césarine Balagny...)

### → Réfection de la terrasse de l'église/plafond du Presbytère : 350 k€

### → Changement d'arme des PM : 15 k€ + Vélo des ASVP 4 k€

# RECETTES D'INVESTISSEMENT



## FINANCEMENTS

→ **FCTVA 1 M€** ( Les estimations du FCTVA double de 2019 à 2020, car le montant des travaux payés a doublé entre les deux années )

→ **Subventions : 2,8 M€**

900 k€ pour la Maison médical sur les 1,4 M€ attendus ( CD78)

1,4 M€ pour Prévert (Etat et CD78)

23 k€ pour le skate parc (CD78)

200 k€ pour les véhicules électriques (Etat)

260 k€ pour la vidéoprotection (Etat et Région)

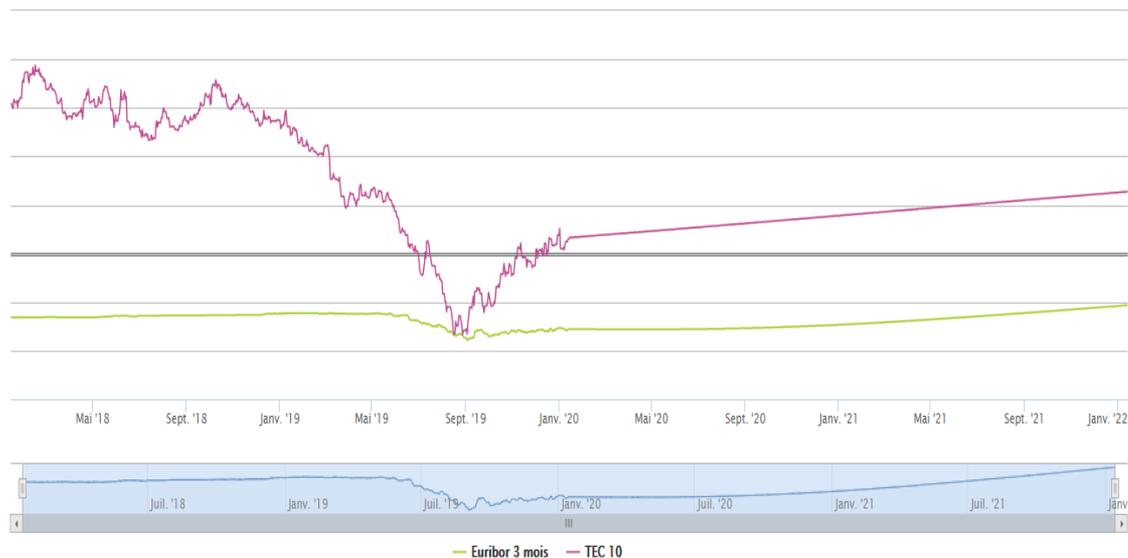
En 2020, un dossier de contrat régional (1 M€ pour financer 3 projets) sera monté.

→ **Valorisation des certificats d'énergie**

Depuis 2 ans déjà la ville a lancé de gros travaux d'économie d'énergie, une demande de remboursement par chèque d'économie d'énergie est prévu. Le chiffrage a été soustraitée à une entreprise spécialisée.

→ **Vente de foncier / patrimoine : 375 k€** pour 1 des 3 terrains rue A. Briand et en fonction de l'avancement du dossier presbytère, il sera inscrit pour 250 k€ en cours d'année

# DETTE - DOB 2020



Extinction de la dette existante au  
31/12/2019



Encours au 31/12/2019 :

- 9,54M€ dont 5,37M€ au titre des produits structurés DEXIA
- Répartition sur 4 établissements bancaires
- Taux moyen de la dette 3,15%
- Durée de vie moyenne 7 ans et 10 mois
- Capacité de désendettement 6,81 années

# **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

**Pour rappel, la loi engagement et proximité a validé le transfert de la compétence assainissement (eaux pluviales et usées) et eau potable au EPCI.**

## **IMPACT POUR LA COMMUNE**

- Intégration au budget supplémentaire de l'excédent cumulé au 31 12 2019 estimé à 1 M€

## **IMPACT POUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT**

- Clôture du budget d'assainissement / Ouverture du budget d'assainissement dit « de gestion »
- Les emprunts sont pris en charge par la CASGBS
- Les dépenses et recettes restantes sont budgétées sur le nouveau budget de gestion.
- Chaque dépense est remboursée par la CASBGS
- Chaque recette est reversée à la CASBGS

**→ La CASGBS capitalise désormais l'excédent structurel du budget**

# PROSPECTIVE



- Juin 2020 : Budget Supplémentaire intégrant
  - *l'excédent capitalisé 2019 à ce jour : 2,8 M€ et 1 M€ d'assainissement*
  - *Les modifications demandées par le nouveau Conseil municipal*
- 2021 : Il est anticipé globalement, une stagnation des recettes (effet réforme de la TH +/- effet d'augmentation des bases), une augmentation de la masse salariale à hauteur du GVT (+220 k€), et en recettes, l'encaissement des soldes de subvention sur les investissements réalisés et livrés sur 2019-2020

Le prochain budget sera construit de façon transparente et sincère. Il permettra à l'équipe en place en mars 2020 de s'appuyer sur 12 ans de gestion prudente et réfléchie pour lancer les travaux de la prochaine mandature.

# CONCLUSION



**CONSEIL MUNICIPAL du 20 janvier 2020**

**Merci de votre attention...**